



VIV'OFF

l'actualité de la Commune d'Offemont - Juin 2025

En juin, c'est la

**Fête
DE LA
Commune**

Infos page 2

**Lundis 02 et 30/06
mardi 10/06**

Atelier mémoire

Mairie d'Offemont (salle des Citronniers) | 09 h 30. Pour les personnes inscrites.

Jeudi 05/06

Repas intergénérationnel

MIEL | 12 h. Pensez à vous inscrire en mairie 8 jours à l'avance.

Tarif Offemontois : 9 € - Tarif personnes extérieures : 11 €

Jeudi 12/06

Thé dansant avec Pascal MOUREY, buvette tenue par les Petits Pas d'Offemont

MIEL | 14 h à 18 h | 8 € pour les Offemontois, 9 € pour les personnes extérieures.

Vendredi 13/06

Conseil Municipal des Enfants

Salle du Conseil (Mairie) | 18 h 00

Samedi 14/06

Après-midi découverte de l'AGVB

Gymnase d'Offemont | 14 h - 16 h 30. 8 ateliers de 15 min pour découvrir stretching, gym, petits ballons, pound (baguettes), renfo, zumba gold, danses du monde, Bollywood... Activité enfants de plus de 6 ans possible en fonction des présents. Pour clôturer cet après-midi et la fin de saison, un moment plus festif sera offert.

Samedi 14/06

Portes ouvertes École maternelle des Écureuils

09 h 00 - 11 h 00. Pour les nouveaux inscrits qui feront leur rentrée en septembre 2025.

Dimanche 15/06

Tournoi officiel de baby-foot

Salle de l'Orangerie (Mairie) | 09 h 00. Tournoi officialisé sur le site de la Fédération Française de Baby-foot. Les inscriptions sont ouvertes. Licence loisir FFBF valide obligatoire.

Contact : Stéphane HUMBERT à bfcboffemont@gmail.com ou au 06.29.63.42.32.

Samedi 21/06

Sortie familiale à DIDI'LAND organisée par la CLÉ d'Offemont

Départ de la CLÉ 07 h 30 | Retour 19 h 30. Places limitées. Adhésion obligatoire. 25 €/personne. Paiement à l'inscription. Contact : 03.84.90.15.24 ou secteurfamillelacleoffemont@gmail.com

Dimanche 22/06

Spectacle d'improvisation des ateliers enfants de la compagnie ImproTG

Salle intergénérationnelle du Martinet | 15 h. Entrée libre. Réservation conseillée. Stand crêpes et buvette sur place. Contact : improtg@gmail.com ou 06.99.39.65.69.

Dimanche 22/06



Journée Nationale du Don d'organes et de reconnaissance aux donneurs

Une journée pour sensibiliser et informer. Un donneur peut sauver jusqu'à 7 vies, parlez-en autour de vous !

Jeudi 26/06

Repas des Aînés

MIEL | 12 h. Pensez à vous inscrire en mairie 8 jours à l'avance.

Samedi 28/06

FÊTE DE LA COMMUNE

Parvis de la MIEL | Dès 14 h. Infos page 2.

OFFEMONT EN FÊTE!


Dès 14h
Attractions à
gogo offertes

22h30
Feu
d'artifice


20h
Soirée rock
symphonique
Best Off'
Entrée libre et gratuite


18h
Apéritif
communal
offert

Dédicaces de Miss Pays
Belfort-Montbéliard


Buvette et
petite
restauration

Prochaines dates à retenir

 **Atelier mémoire**
Mardi 01 juillet

 **Conseil municipal**
07 juillet

 **Vide-greniers communal**
31 août

 **Forum des activités sportives, culturelles, environnementales et de loisirs**

Mercredi 03 septembre | Mairie (salle du Conseil). Vous souhaitez lancer une nouvelle activité ouverte au public qui aura lieu à Offemont à la rentrée : contactez la Mairie d'Offemont dès maintenant !

Sports et loisirs

Activités gymniques

Du 01 au 31 juillet, de nombreuses activités gymniques seront proposées au gymnase :

	mardi	mercredi	jeudi
09 h 30 à 10 h 30	Gym d'entretien		Gym douce
10 h 45 à 11 h 45	Pilates		Stretching
11 h 00 à 12 h 00		Yoga	
18 h 45 à 19 h 45	Gym Cuisses Abdos Fessiers		Gym d'entretien
20 h 00 à 21 h 00	Stretching		Pilates

Les inscriptions se feront au gymnase d'Offemont avant les séances. **Forfait 55 € le mois - 8 € la séance.**

Les cours du mardi 1^{er} juillet seront reportés au mercredi 02 juillet.

Les cours du jeudi 03 juillet seront reportés au vendredi 04 juillet.

Apportez un tapis, de l'eau et des baskets.

Les séances seront maintenues en fonction du nombre d'inscrits.

Contact : Rachel CASTALLAN au 07 82 60 24 72 ou à l'adresse gym.rachel@protonmail.com.

Entretien des trottoirs



En toute saison, **les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer** les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiates, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. **Les propriétaires ou locataires sont tenus de désherber** par arrachage, brûlage ou binage. **Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.** Dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur. L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués. Retrouvez l'arrêté sur notre site rubrique réglementation.

Attention aux bruits

Les beaux jours arrivent... avec eux les nuisances sonores. **Merci de respecter les horaires arrêtés par la Préfecture :**

- Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
- Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
- Dimanche, jours fériés de 10 h à 12 h.

Horaires d'été de la Mairie



La Mairie d'Offemont sera ouverte, du 15/07 au 22/08 :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h 30,
- jeudi de 13 h 30 à 18 h.

Le frelon asiatique de plus en plus présent

Si vous avez un nid de frelons asiatiques à pattes jaunes chez vous, merci de nous le faire savoir à l'adresse contact@mairie-offemont.fr. Un signalement sera alors effectué auprès de la référente frelon asiatique de APISUD qui établit un recensement des nids. Attention, en aucun cas cette association intervient chez les particuliers pour détruire les nids.

INFO TRI



Jeter une baguette équivaut à gaspiller 150 litres d'eau !

En matière d'émissions de gaz à effet de serre, si le gaspillage alimentaire était un pays, ce serait le 3^e plus grand pollueur au monde, derrière les États-Unis et la Chine.

Recensement : c'est dès 16 ans !



Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser en mairie. Son recensement fait, il reçoit une attestation qu'il devra présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le jeune qui s'est fait recenser est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté.

Concours « maisons, balcons fleuris et habitats éco'ffemontois »

action éco'ffemontoise

Le jury fera le tour de la Commune cet été pour apprécier le fleurissement de vos habitations et faire son choix parmi les maisons et balcons colorés.

Pour l'habitat éco'ffemontois, en revanche, il faudra « candidater », si vous souhaitez mettre en avant les actions que vous aurez mises en place pour rendre la maison, le logement, le jardin plus éco-responsable (installation de récupérateur d'eau de pluie, d'un composteur, d'hôtels à insectes et de nichoirs, un fleurissement raisonné moins gourmand en eau...).

Que vous soyez en maison ou en appartement, ce concours est ouvert à tous ! Pour proposer votre candidature afin que le jury vienne vous « visiter » : thierry.fraisier@mairie-offemont.fr ou 03 84 26 01 49.

Interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre

L'arrêté préfectoral n°2012191-0002 du 09 juillet 2012 interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts, à l'instar du règlement sanitaire départemental (article 84). Ces textes réglementaires veillent notamment à préserver la qualité de l'air. La solution à privilégier est le transport en déchetterie ou dans les bennes mises à disposition en vue d'un traitement par les filières de recyclage adéquates. Nous comptons sur votre civisme !

Réglementation concernant les chats

Nous rappelons que les propriétaires de chats ont l'obligation de faire identifier leur animal (articles L212-10 et D212-63 du Code rural et de la pêche maritime).

Tout contrevenant à ces règles s'expose à une verbalisation. En outre, en cas de campagne de piégeage, un chat non identifié ne pourra pas être restitué, faute de connaître le nom de son propriétaire.

Une nouvelle fois, nous précisons que la stérilisation est le seul moyen d'empêcher la prolifération des chats et d'éviter bien d'autres désagréments et nuisances ; c'est une mesure de salubrité publique. Nous en appelons donc au bon sens et à la responsabilité des propriétaires de chats, qui doivent faire procéder à leur stérilisation.

Enfin, nous rappelons qu'il est formellement interdit d'attirer et/ou de nourrir systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les chats, lorsque cette pratique est une cause d'insalubrité (article L211-27 du Code rural et de la pêche maritime, et article R1331-54 du Code de la santé publique). Cela concerne les chats errants, c'est-à-dire des animaux qui, par définition, ne sont ni identifiés ni stérilisés. Toutefois, les chats identifiés au nom d'une commune ou d'une association peuvent être nourris, mais uniquement sur les points de nourrissage officiels.

Quoi de neuf à la



Les mercredis loisirs

Derniers jours pour découvrir les jeux télévisés, revisités par les animateurs pour les enfants : Motus, Tahiti QUEST, Secret Story, la Carte aux trésors, Tout le monde veut prendre sa place, Slam, ou encore un Dîner Presque Parfait animeront nos journées.

Vacances d'été

La Ruche sera fermée durant la période estivale du 28 juillet au 15 août inclus.

Le programme d'activités des vacances d'été se prépare, les demandes de réservations sont déjà ouvertes sur le portail BEL AMI. Pour la semaine du retour de vacances (18 au 22 août), pensez à inscrire vos enfants sur le portail famille au plus tard le jeudi 24 juillet.

Période INSCRIPTIONS rentrée 2025 - 2026 à la Ruche : entre le 15 juillet et le 28 Août 2025

Pour obtenir un droit d'accès à notre portail famille BEL AMI afin d'effectuer vos demandes de réservations pour le périscolaire (accueil du matin / restauration scolaire midi / accueil du soir chaque jour d'école), les mercredis loisirs et les vacances scolaires, merci de nous faire parvenir le dossier de vos enfants (fiche de renseignements + vaccins + attestation d'assurance scolaire) dans la boîte aux lettres de la MIEL ou sur la boîte ruche.miel@mairie-offemont.fr.

Nouveau cette année : pour les enfants qui fréquentent déjà la Ruche, la réactivation de votre session 2025-2026 sera possible sur le portail famille, à condition de nous transmettre la fiche de renseignements 2025-2026 et une attestation d'assurance extrascolaire.

Contact

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

Les mercredis et vacances scolaires de 8 h à 12 h.

Tél. 03 84 90 30 35 - ruche.miel@mairie-offemont.fr



Retrouvez tous les documents :
sur le site de la Commune, rubrique *Éducation/La Ruche* et dans votre espace BELAMI.



Marché local du jeudi de 16 h à 20 h sur le parvis de la mairie

- Viandes, charcuteries
- Paëlla
- Miels
- Nems, plats thaïlandais
- Friture de Carpes
- Saucissons

Commerces de bouche Offemontois

- La Fromagerie SYLVIE,
- Les supermarchés ALDI et COLRUYT,
- Le bar-tabac LE BRIAND,
- La boulangerie-pâtisserie MD JOANNES,
- Les œufs du BON ŒUF EST DANS LE PRÉ (distributeur à côté de la mairie),
- La Brasserie artisanale des FONTAINES DE JOUVENCE.

Food trucks sur le parking de la Poste

- Les burgers de EMPIRE STATE BURGER le mardi soir.

Activités du secteur famille de la CLÉ

- Atelier de remise en forme - Marche autour de l'Étang des Forges : 03, 10, 17 et 24/06. RDV à 09 h au parking de LA POSTE.
- Ateliers culinaires : 03/06 (sushi bowl), 19/06 (egg muffin) et 26/06 (crêpes spaghettis), de 08 h 45 à 11 h 45.
- Réunion secteur famille : 09/06 de 14 h à 15 h 45.
- Moment de convivialité entre mamans : 20/06.
- Atelier couture : les mardis de 14 h à 16 h 30.
- Atelier parents/enfants : 11/06 de 09 h à 11 h, atelier culinaire.
- Atelier bien-être : 06/06 de 09 h à 11 h (massage) et le 20/06 de 09 h à 11 h (cire au citron).

Adhésion obligatoire, places limitées, paiement à l'inscription. Plus d'informations auprès de la CLÉ d'Offemont : 03 84 90 15 24 ou secteurfamille-lacledoffemont@gmail.com

Demandez à recevoir la lettre d'information VIV'OFF par courriel

Envoyez-nous votre adresse e-mail et vos coordonnées (nom, prénom et adresse postale) à l'adresse : contact@mairie-offemont.fr (merci de préciser dans l'objet de votre courriel « À l'attention du service Communication »). **Vos informations ne seront pas cédées à des tiers.** Vous ne recevrez pas plus d'un ou deux courriels par mois. Une gommette de couleur jaune sera apposée sur votre boîte aux lettres pour permettre aux distributeurs de vous identifier.



Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), la Mairie d'Offemont vous informe qu'elle conserve votre adresse email que vous consentez à lui fournir à seule fin de vous adresser la version numérique de sa lettre d'information, et ce tant que vous souhaitez maintenir votre abonnement. Vous pourrez le résilier à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription en bas de page de chaque édition ou en nous contactant à l'adresse contact@mairie-offemont.fr. Vous avez le droit d'accéder et d'apporter des modifications aux données à caractère personnel vous concernant dans le cadre de cet abonnement, que vous pouvez exercer en adressant toute demande par écrit à la Mairie d'Offemont, 96 rue Aristide Briand, 90300 OFFEMONT.

Vous souhaitez communiquer des événements qui auront lieu sur Offemont via VIV'OFF ?

Envoyez-nous les informations à l'adresse contact@mairie-offemont.fr.



Mairie d'Offemont - 96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT - Tél. 03 84 26 01 49
contact@mairie-offemont.fr - www.mairie-offemont.fr